

Communiqué de presse

Covoiturage : Sanef, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, débute à compter du 26 avril* la création d'une nouvelle aire de covoiturage située au niveau du diffuseur n°39 Saint-Avold de l'autoroute A4

La convention de partenariat signée en février dernier permet d'engager les travaux de construction d'une nouvelle aire de covoiturage. Cette dernière s'inscrit pleinement dans les objectifs des deux partenaires, à savoir : favoriser les nouvelles mobilités attendues par les conducteurs du secteur et plus globalement de la Moselle.

Reims, le 29 avril 2021

Une aire structurante pour Sanef et le territoire

Les travaux qui ont débuté ce lundi 26 avril vont se poursuivre durant 3 mois environ.

Ainsi, à compter de cet été, cette nouvelle aire de covoiturage permettra de mettre à disposition des conducteurs, un service adapté, accessible gratuitement, 24h/24, et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité.

Parmi les autres services proposés : 49 places de stationnement dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR), un parking entièrement clôturé et dédié aux véhicules légers, un éclairage sur la zone PMR et un abri dépose-minute pour les piétons.

Idéalement située à l'entrée n°39 Saint-Avold de l'A4, sur la commune de Saint-Avold, cette nouvelle aire de covoiturage représente un investissement global **de 275 000 €HT intégralement financés par Sanef. La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a quant à elle contribué au projet par l'apport du foncier**, puisque l'aire de covoiturage est implantée sur une parcelle de terrain lui appartenant. L'exploitation et l'entretien du site seront assurés par cette dernière, dès la mise en service.

La mobilité verte en route chez Sanef

Pour le groupe Sanef, ce nouveau parking vient marquer le démarrage d'un important programme de développement du covoiturage sur l'ensemble de ses réseaux. En effet, d'ici 2022, ce ne sont pas moins de 700 nouvelles places qui vont être créées, portant alors à plus de 1500, le nombre de places accessibles aux conducteurs circulant à proximité de ses autoroutes.

Sur l'A4, cette nouvelle aire de covoiturage va faciliter les déplacements des personnes, favoriser les échanges et encourager la mobilité durable. Le groupe Sanef met ainsi à disposition des conducteurs des services adaptés aux besoins des territoires, tout en contribuant de manière responsable au développement des nouvelles mobilités. Avec ce nouveau programme, la mobilité verte est en route pour le groupe Sanef.

Une grande satisfaction pour la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Cette nouvelle aire de covoiturage s'inscrit dans la continuité de la promotion de l'éco-mobilité et du covoiturage sur le territoire de l'Agglomération. Ce partenariat avec le groupe Sanef permet à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie de répondre favorablement à un besoin croissant des usagers qui sont de plus en plus nombreux à adopter le système du covoiturage. D'avantages de conducteurs et passagers vont pouvoir se retrouver facilement et stationner leur véhicule en toute sécurité.

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie va financer l'installation et la gestion de l'éclairage public, d'un système de vidéosurveillance et de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'intérêt commun de ce projet est d'accompagner les automobilistes vers un comportement éco-responsable et respectueux de l'environnement.

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€. Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

Sanef
Direction de la Communication, Institutions et RSE
Contact presse : Sylvie Coimbra - Responsable Communication
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / sylvie.coimbra@sapn.fr
groupe.sanef.com/Journalistes

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Etablissement Public de Coopération Intercommunale composé de 41 communes et comptant près de 54 000 habitants, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est issue de la fusion entre les Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan. Cette intercommunalité se dénote par la diversité de son territoire, son attractivité touristique, le développement de ses zones d'activités économiques communautaires, son implication dans les nouveaux enjeux de la mobilité et la préservation de l'environnement.

Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
Contact presse : Coralie BAUDOIN
03.87.92.84.76 / 06.76.21.64.10 / cabinet@agglo-saint-avold.fr
agglo-saint-avold.fr